

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 14 septembre 2015

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour créer une lucarne en versant arrière de la toiture et aménager une terrasse sur une partie de la toiture plate pour le logement en duplex existant aux derniers niveaux de l'immeuble situé au 104, avenue du Couronnement.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de notre remarque en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous nous opposons à l'aménagement d'une terrasse au 3<sup>ème</sup> étage. Ce type de dispositif amènera des nuisances sonores pour le voisinage et provoquera des pertes d'intimité dans les jardins voisins par l'effet mirador de cette terrasse. De plus, nous sommes dans l'angle fermé d'un coin, donc très proches des immeubles voisins.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers  
Coordinateur